

Zeitschrift: Werk - Archithese : Zeitschrift und Schriftenreihe für Architektur und Kunst = revue et collection d'architecture et d'art

Band: 65 (1978)

Heft: 15-16: Stadtsanierung : der Fall von Genf = Rénovation urbaine : le cas de Genève

Artikel: Genève 1850-1975 : il était une fois! Sera-t-il toujours? = Genf 1850-1975

Autor: Léveillé, Alain

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-50099>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ALAIN LÉVEILLÉ

Genève 1850-1975

**Il était une fois!
Sera-t-il toujours?**

«Une des questions les plus intéressantes pour l'avenir de la ville de Genève, au point de vue de son existence individuelle et de la prospérité générale du canton, avait été tranchée sous l'ancienne administration, de façon à étrangler l'avenir de cette ville, et à lui interdire à tout jamais de participer à l'agrandissement et aux perfectionnements dont la marche actuelle de la civilisation gratifie les cités aussi heureusement placées que Genève. Par le maintien d'un système de fortifications exagéré, on semblait avoir dit à Genève: Tu n'iras pas plus loin!

(...) Nous le croyons sincèrement, l'agrandissement de Genève est le complément nécessaire du développement démocratique parmi nous; c'en est le signe visible. Le cercle étroit où l'on se mouvait matériellement était la dernière barrière contre l'émancipation intellectuelle et industrielle de notre cité; il fallait la rompre comme les autres, mais comme dans d'autres occasions, en sachant concilier ce qui est dû aux intérêts de chacun, tout en ouvrant une large voie au bien public.»¹

Par la volonté de conquête de l'espace des Fortifications, les gestionnaires de la question urbaine genevoise ont posé les termes de la «Genève moderne» – celle qui se doit de marcher avec son temps, sauter dans le train du développement économique du XIXe siècle.

On voit se constituer une nouvelle spécialité dominante répondant à des critères à travers lesquels point un ratio-

L'Etat exprime sa conception du développement de Genève par la maîtrise de nouveaux espaces urbains, par l'établissement de quartiers modernes qui, au-delà de la rhétorique de la composition du plan, seront le futur modèle pour déployer sur toute la surface de la ville des projets d'homogénéisation pour la transformation des quartiers traditionnels.

L'urbanisme se met à haïr les rues bouchées, la ville close, fermée sur elle-même. Il préconise une ville où on circule, où ça circule. Où les déplacements des hommes et des marchandises sont manifestement liés aux impératifs de l'ordre social et économi-

que. La Genève de la seconde moitié du XIXe siècle veut mettre de l'ordre dans la redondance et la superposition des parties urbaines qui marquaient la ville jusque-là. Il faut classer, ordonner, rectifier (rendre droit): le dessus et le dessous, les piétons et les voitures, les rues et les maisons; les places à leur place, les bourgeois aussi...

Cependant les opérations d'édification de cette nouvelle Genève ne se réduisent pas à un jeu formel où triomphe le souci des perspectives et des ordonnances. Boulevards, ronds-points, artères rectilignes bordées d'immeubles cossus apparaissent comme l'image de marque des quar-

terialisme qui aura la vie dure: «Le sort des nouveaux quartiers est tout entier dans l'adoption d'un plan logique et convenable où tout se lie et s'harmonise.»² Nouvelles pratiques planificatrices générant un espace homogène, contrôlé, déterminé par les catégories bourgeoises tels que quartiers industriel, scientifique ou opulent où ne semble exister ni contradiction ni antagonisme de classes.

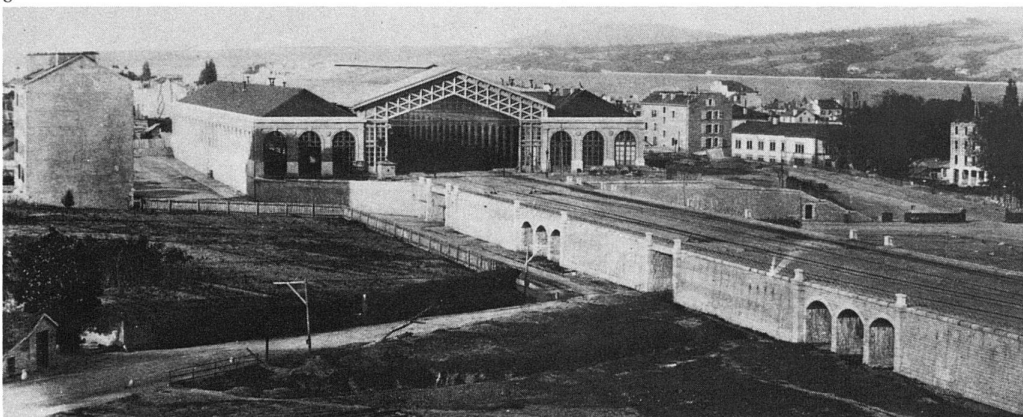
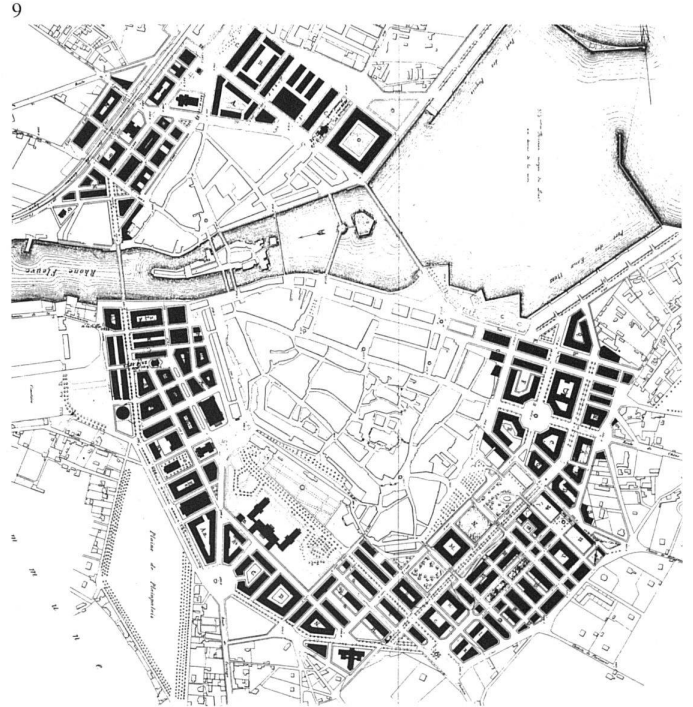
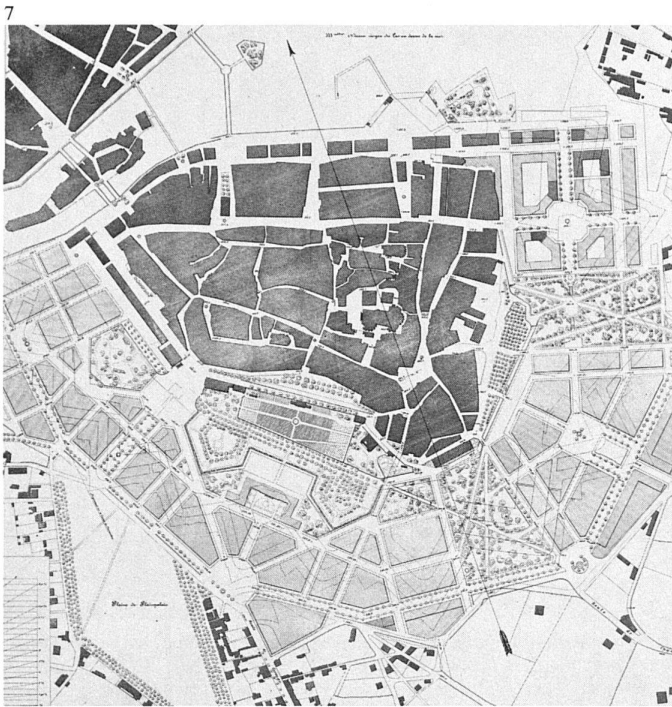
tiers des fortifications, masquant pour beaucoup le jeu des forces économiques qui s'affrontent. C'est plus la consécration de l'espace urbain comme valeur d'échange que l'édification d'une esthétique urbaine relevant de la valeur d'usage. Ainsi, on «fabrique» les nouveaux quartiers, cette «nouvelle ville qui fait l'admiration de l'étranger, Genève étant devenue une cité digne de ses habitants.»³

A vrai dire, cette grande entreprise d'extension de la ville, cette structuration de l'agrandissement est aussi une restructuration de l'espace urbain constitué. Le doublement de l'aire de Genève ne se fera pas sans conséquence pour le

tissu existant, et c'est là notre objet: la rénovation.

Les opérations induites par la démolition des fortifications/construction des nouveaux quartiers

Il apparaît de façon évidente que la juxtaposition de deux tissus de nature différente – voire opposée – allait provoquer des frictions. Les préoccupations de l'ingénieur cantonal L. Blotnitzki avaient certes été de trouver une mesure commune entre le réseau des nouveaux quartiers et celui des rues de la vieille Ville, il n'en restait pas moins que les zones marginales devaient s'aligner. Ainsi, entre 1850 et



1900 de nombreuses constructions «gênantes» disparaissent pour dégager l'accès à cette centralité naissante que devient l'ancienne Genève. Les portes sont détruites (Cornavin: 1849, Rive: 1850, Neuve: 1853), détruits aussi les abattoirs du quartier de la Tour Maîtresse (1850), la Halle au Blé de Longemalle-La Grenette (1868), les anciennes casernes de Chantepoulet (1872), les casernes de Hollande (1877), le grenier à blé de Rive (1898). Tous lieux stratégiques de pénétration.

Symétriquement, dans les faubourgs, la régulation du plan est amorcée par des opérations de voirie. Elargissement des voies traditionnelles et tracés de nouvelles rues marquent sur le terrain la volonté de l'administration de réunir les conditions de la ville moderne: un réseau de communication (rues – support du transport public et privé) entre et dans les parties «ségréguées» de la ville. C'est en effet dans les faubourgs (Eaux-Vives, Plainpalais, Jonction, Servette, Pâquis) que l'on prévoit l'implantation des quartiers populaires, depuis lesquels les ouvriers n'au-

7 Projekt einer Vergrößerung der Stadt Genf auf dem Areal der Befestigungsanlagen / Projet d'un plan d'agrandissement de la ville de Genève sur les terrains des fortifications, par Blotnitzki (1854).
 8 Der alte Bahnhof Cornavin mit der Eisenbahnlinie Paris–Lyon–Mittelmeer / L'ancienne gare de Cornavin en arrivant de la ligne Paris–Lyon–Méditerranée.
 9 Endgültiges Projekt für die Neubauquartiere / Plan définitif des nouveaux quartiers (1880).
 10 Arkaden vor den Fassaden der Rues Basses sowie Marktständen / Les Dômes qui couvraient les façades des Rues Basses. Ansicht von der Petite-Fusterie / Vue de la Petite-Fusterie vers Rive.
 11 Gleiche Ansicht der Rues Basses nach dem Abbruch der Arkadenvorbauten und Buden / Les Rues Basses du même point de vue après la démolition des dômes et des hauts-bancs, remplacés par le marché hebdomadaire.

ront qu'à traverser, en transit, la couronne des quartiers bourgeois pour se rendre à leur travail dans le centre de la ville.

Dans le même temps (fortifications – faubourgs – communications) la « Révolution ferroviaire » prend véritablement son essor et vient gonfler les composantes du système urbain. La ligne Paris–Lyon–Marseille (P.L.M.) passe le Fort-de-l'Écluse (1858) sous la pression des actionnaires genevois de la Compagnie (le Général Dufour, F. Bartholoney, C. Kohler). A la suite d'un important débat sur la localisation de la gare, à la Servette, à Saint-Jean, au Port des Pâquis ou à Cornavin, c'est cette dernière solution qui est retenue pour sa liaison commode avec le cœur de la ville. Il s'est avéré très vite que ce choix, dicté par des raisons touristiques, était en contradiction avec les soucis de liaison centre–périphérie exprimés par la réalisation, dans les autres quartiers, des voies routières de pénétration (rue des Pâquis, rue de Lausanne, rue des Eaux-Vives, rue Versonnex, bd St-Georges, rue du Stand). En effet, quarante ans plus tard, le Conseil municipal envisage le déplacement de la gare à Beaulieu pour

« supprimer ce que l'on a appelé pittoresquement « le grand barrage de Cornavin » (et sortir de leur) position sacrifiée les quartiers de Montbrillant, des Grottes et de Saint-Jean. L'espace qui deviendrait libre permettrait d'édifier un quartier neuf que la Ville aménagerait de façon rationnelle conformément aux règles de l'hygiène et de la salubrité. La Ville profiterait ainsi de l'occasion d'augmenter son territoire bâti, la première qui se présenterait depuis la démolition des fortifications. »⁴

Hypothèse restée sans suite. Mais aujourd'hui, la position de la gare à Cornavin est devenue le pôle autour duquel les « urbanocrates » articulent les projets de restructuration du quartier des Grottes – expansion du centre d'affaires et administratif où l'on recevrait, au saut du « train interville » de



12 Samuel Darier: Projekt für die Erneuerung der alten Quartiere unter gleichzeitiger Erhaltung der Befestigungsanlagen / Projet pour la restructuration des vieux quartiers tout en maintenant les fortifications (1849).

13 Ecke Rue de la Croix-d'Or und Rue du Port, ein paralleler Strassendurchstich zur Rue de la Tour-Maitresse und Rue du Prince / L'angle entre la rue de la Croix-d'Or et la rue du Port, percée parallèle à la rue de la Tour-Maitresse et à la rue du Prince.

9 h.40, les hommes-attaché-case de Zurich et de Bâle.

La rénovation au centre

C'est tout d'abord une vaste opération de « police de l'espace » qui marque dès 1850 la transformation du centre de la ville: la démolition des « hauts-bancs » – sorte de marché permanent formé d'échoppes en bois, installées quelques mètres devant les façades des immeubles des Rues Basses, de la Corratierie à Rive: Espace populaire gagné sur la rue. Monde de petits marchands, d'artisans, de « marginaux » de toutes sortes. Or, il faut faire éclater l'étroitesse, dégager, instaurer l'ordre.

« Quoi de plus bizarrement contourné que ces lignes de méchantes cabanes qui salissent et obstruent de leurs grotesques figures une des plus grandes rues de notre ville (où) très souvent ces petites allées ont servi à couvrir la fuite de malfaiteurs, et même souvent ont favorisé l'évasion de coupables déjà entre les mains de la justice. » Il faut « la destruction totale des hauts-bancs; c'est certainement une chose qui doit disparaître d'une ville aussi riche et aussi civilisée que Genève; elle est en contradiction manifeste avec le temps de progrès où nous vi-

vons. Sans doute, on dira que des convenances particulières seront blessées (!), que des intérêts privés seront lésés, mais le Conseil municipal est là pour tenir les intérêts de toutes les classes de la ville. »⁵

Tout un programme qui manifeste une stratégie de déplacement et de confiscation, intégrée à une entreprise d'urbanisme qui déclare ne viser que des idéaux d'intérêt général:

« La démolition forcera le commerce à s'étendre dans les nouveaux quartiers qui se construisent, et tout le monde y gagnera (...), démolir les hauts-bancs, c'est donner le soleil, l'air, la santé à la population tout entière en la forçant à se désagglomérer, en l'empêchant de végéter dans d'affreux locaux plus propres à loger des rats que des humains. »⁶

Tout sera rasé avant 1860 mais, ce « petit monde » ne trouvera pas comme promis de place dans les nouveaux quartiers des fortifications et s'entassera dans les maisons de Saint-Gervais ou de la Madeleine... jusqu'à la prochaine expulsion. Justement à Saint-Gervais, en 1852, entre les rues de Coutance et J.-J.-Rousseau, l'administration municipale prépare une opération d'envergure: le percement de la rue et de la place



Grenus par le dénoyautage du centre de l'îlot. Il s'agit là, en fait, d'une première réalisation d'un projet esquissé par Samuel Darier en 1848. Au moment où celui-ci voulait faire la preuve que c'est dans les vieux quartiers populaires que devaient se développer les nouveaux quartiers bourgeois et non sur les terrains des fortifications qu'il proposait de conserver. A la Haussmann, il envisageait de remodeler le centre de Genève, procédant par percées de rues et ouvertures de places – des Terreaux-de Chantepoulet au quai du Sujet et de la place de Bel-Air à la Tour Maitresse. Un an plus tôt, lors de la donation d'une partie de sa fortune à la Ville de Genève, le Baron de Grenus⁷ posait des conditions urbanistiques (dont on pourrait soupçonner que la proposition de Darier fût l'expression graphique) à l'utilisation de son argent:

« Les revenus de cette donation seront à perpétuité uniquement et exclusivement consacrés à l'élargissement des divers quartiers rigoureusement intérieurs de la ville de Genève, compris dans l'enceinte bastionnée, soit corps de place actuel, de ladite ville, sur les deux rives du Rhône; le-

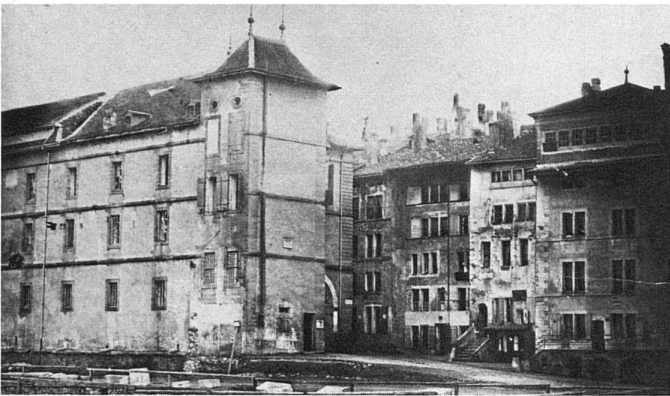
14



15



16



17



14 Blick in die Rues Basses von der Place du Molard Richtung Rue de la Confédération; vor der Beseitigung der Buden / Les Rues Basses, de la Place du Molard vers la rue de la Confédération; avant la disparition totale des hauts-bancs.

15 Gleiche Ansicht nach Abbruch der Buden / Même vue après la démolition des hauts-bancs.

16 Die Umgebung der Rue de la Boucherie, um 1850 / Les maisons autour de la rue de la Boucherie, vers la moitié du XIXème siècle.

17 Die Place Saint-Gervais vor dem Beginn der Hausabbrüche / La place Saint-Gervais avant toute démolition.

quel élargissement devra s'opérer par des démolitions successives, destinées à établir où besoin sera de petites places publiques, à redresser certaines rues, et même à en percer de nouvelles au travers de massifs de maisons trop profonds.»⁸

Le Baron voyait grand, le revenu de sa donation sera juste suffisant pour acheter et démolir les immeubles nécessaires à la réalisation de la place Grenus. Mais il faut lire dans cette opération le premier effort de «régénération» de cette ville où la bourgeoisie semble être frappée par l'inadéquation de l'espace urbain à l'ensemble des conditions d'exercice de l'autorité et de la bonne marche de l'économie. On y voit les prémises de la mise en relation entre l'état de salubrité de la ville et la disci-

plaine sociale. Ce qui aboutira, à la fin du siècle, à l'idéologie hygiéniste. Dans ce temps, nombre d'opérations sont réalisées – de plus ou moins grande ampleur – combinant les ingrédients de la rénovation (assainissement et circulation) dont les financements sont dosés entre capital financier ou immobilier et fonds publics; ceux-ci venant au secours de ceux-là pour homogénéiser la ville, l'assainir, la normaliser, la rendre conforme au jeu des forces économiques et sociales de la deuxième moitié du XIXe siècle. Ceux qui en font les frais, les plus déshérités:

«Il est évident que les améliorations et embellissements des villes – conséquence de l'accroissement de la ri-

chesse – tels que les démolitions de quartiers mal bâtis, constructions de palais pour les banques, entrepôts, etc., élargissement des rues pour la circulation commerciale et les carrosses de luxe, établissements de voies ferrées à l'intérieur, etc. chassent toujours les pauvres dans les coins et recoins de plus en plus sales et insalubres.»⁹

De cette façon, entre 1854 et l'Exposition Nationale de 1896, outre l'opération Grenus, sont entrepris:

– des percements de rues: rue du Commerce–1859, rue Céard–1875, rue Paul-Bouchet–1874, rue Vallin-prolongement Grenus–1893 (cf. article Vallin), rue Lissignol–1895.

– des élargissements de rues: rue de la Monnaie–1850, rue des Allemands-Corraterie–1850, rue Croix-d'Or-

Longemalle–1860.

– une démolition massive d'immeubles sur la partie amont de l'île consécutive à la construction de l'usine des Forces Motrices à la Coulouvrenière, dans le cadre de la grande opération de régulation des eaux du Léman.

Dans l'ensemble, cette période voit donc se modifier de façon radicale la ville de Genève; ceci, par l'apparition progressive de l'urbanisme d'un Etat qui se conçoit comme le dépositaire de la gestion urbaine; cherchant les transformations qu'il est nécessaire d'apporter au système urbain pour le rendre adéquat aux impératifs de la logique du capital. Vers l'«urbanisme d'Etat», la Genève moderne

est déjà un beau bébé de 50 ans.

Les planificateurs – l’urbanisme d’Etat

Le 15 juin 1895, le Grand Conseil adopte la «loi sur les routes, la voirie, les constructions, les cours d’eau, les mines et l’expropriation». Le coup d’envoi est donné. L’Etat se donne les moyens légaux de contrôler le domaine bâti, de disposer du terrain que «l’utilité publique» exige, de planifier avec les armes de cette «nouvelle science, celle de l’agrandissement des villes». ¹⁰ La loi de 1895 pose explicitement les notions de contrôle de l’Etat, d’expropriation et de plan:

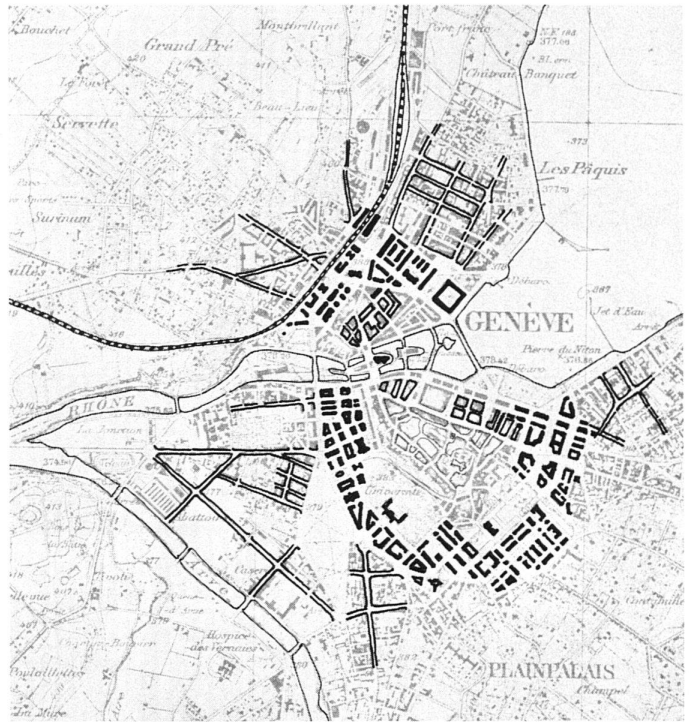
«Art. 76 – Toutes constructions, toutes installations et exploitations immobilières sont assujetties au *contrôle de l’Etat*, et sont soumises aux dispositions réglementaires qui seront édictées par le Conseil d’Etat pour tout ce qui concerne l’alignement, l’emplacement, la salubrité, la sécurité et l’aspect extérieur. Art. 85 – Le Conseil d’Etat est chargé, d’accord avec le Conseil Administratif de la ville de Genève et les mairies des communes suburbaines, y compris Carouge, de faire élaborer un *plan d’extension* des voies de communication de la ville et des dites communes, lequel sera soumis à l’approbation du Grand Conseil dans le délai de trois ans.» ¹¹

On entre dans l’ère de la volonté de maîtrise du processus de formation/transformation de l’urbain; les gestionnaires de la question urbaine se préparent à décliner l’étrange «voir-savoir-pouvoir» à côté de ceux qui y rajoutent «avoir». Evidemment tout se fait pour le «bien de tous»; cela ne va pas sans mal. La petite et moyenne bourgeoisie crie à la violation des droits du propriétaire, les économistes libéraux s’opposent à l’intervention dans le «juste jeu des lois du marché foncier», les ouvriers n’apparaissent pas dans ce débat... tout le monde parle pour eux, la grande bourgeoisie est dans l’expectative. En fait, c’est sous l’impulsion des quelques philanthropes-bien-pensants de la

Société pour l’Amélioration du Logement (S.A.L.) que tout le mouvement législatif-planificateur se développe:

«Le danger de laisser ces questions de la transformation de la ville à l’initiative des particuliers et même des municipalités est trop évident pour qu’il soit nécessaire d’insister longuement là-dessus... Dans la ville, on reconstruit à tort et à travers, sans s’occuper d’élargir les rues, ni même d’aligner les nouvelles maisons. Il n’y a pas de plans de reconstruction de vieux quartiers; on a prévu quelques percements de rues, mais là encore tout se fait au jour le jour, et sans suite... Il faut l’intervention d’une *autorité supérieure* ¹² qui prenne la défense des intérêts généraux et fasse rentrer dans l’ordre les intérêts privés... C’est le gouvernement, l’Etat dans le sens spécial du mot, qui doit imposer les réformes nécessaires.» ¹³

Ainsi la S.A.L. préconise l’établissement de plans pour les quartiers des anciens faubourgs, des plans – encore – pour assainir les vieux quar-



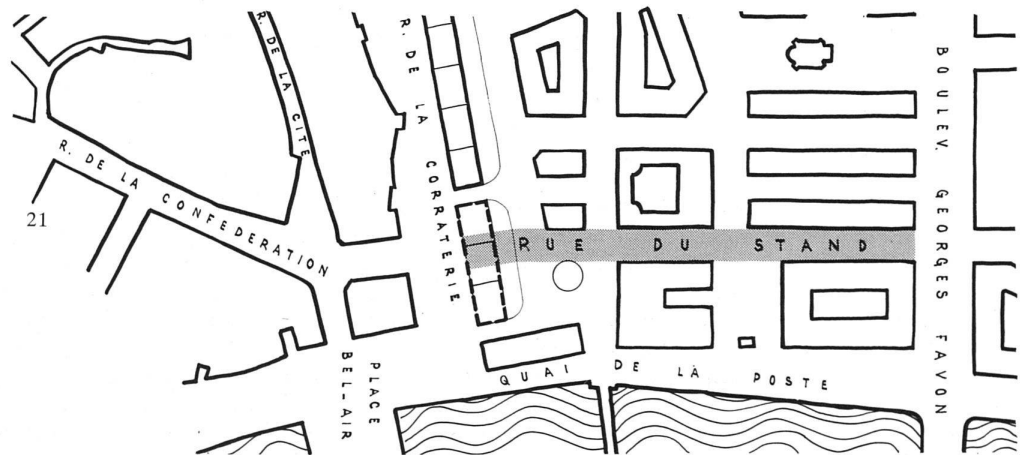
18



19



20



18 Bilanz der Veränderungen der Stadt zwischen 1850 und 1900: Neubauquartiere über den Befestigungsanlagen, Eisenbahn, Regelung der Überbauung der Vorstädte, Zentrumssanierung / Bilan des transformations de la ville entre 1850 et 1900: nouveaux quartiers des fortifications, chemin de fer, régulation du tissu des faubourgs, rénovation au centre.

19 Rue du Stand mit Blick in die Rue de la Corraterie / La rue du Stand perce l’extrémité nord de la Corraterie (um/vers 1912).

20 Die Rue du Stand heute, mit Blick in die Corraterie. Rechts der Neubau der Caisse d’Epargne / La rue du Stand aujourd’hui; à gauche le dernier bâtiment de la Corraterie et à droite la Caisse d’Epargne.

21 Rue du Stand.



22 Projekt für einen «Erweiterungsplan der Stadt Genf» durch die Gesellschaft für die Verbesserung des Wohnungswesens / Projet de «plan d'extension de la ville de Genève» présenté par la Société pour l'Amélioration du Logement, en concours ouvert par l'Etat en 1897.

tiers, un plan général – enfin – pour la voirie et l'affectation du sol: *le plan d'extension*. En 1896, le Conseil d'Etat ouvre un «concours pour un plan d'extension de la ville de Genève» dont les projets serviront de base à un plan soumis en 1898 au Grand Conseil et définitivement adopté le 17 mars 1900.

Dès lors, c'est une suite quasi ininterrompue de projets de plans généraux, de lois et d'installations d'organes administratifs mis en place par le législateur genevois – très attiré par une codification systématique:

– création du Bureau pour l'exécution du Plan d'Extension (1919)

– Loi sur les constructions et installations diverses (1924)

– Loi sur l'extension des voies de communications et l'aménagement des quartiers ou localités (1929)

– Plan directeur (1935)

– Loi sur les zones de construction (1940).

Entre 1900 et 1935, sur le plan plus spécifique de la transformation du tissu urbain, on observe un mouvement symétrique de planification-législation dont le but avoué est l'homogénéisation

de l'espace urbain. On rêve à un assainissement radical en se référant au «grand exemple»:

«Prenez Paris, le Paris actuel est sorti d'un Paris boueux, sale, étroit, tortueux. Il est l'œuvre de deux hommes: Haussmann et Alphand! Eh bien, qu'est-ce qui les a caractérisés? C'est le grand génie de la prévoyance de l'avenir, la poursuite de l'idée maîtresse sans s'inquiéter des accessoires... Alphand, ce qui a fait sa valeur, c'est qu'il voyait le but à atteindre, qu'il ne s'inquiétait pas des petits côtés des questions, ni de la question pécuniaire»¹⁴

... ni de la question humaine. Or c'est pour le «bien-être général» que les apprentis-planificateurs projettent de

transformer Genève. Mais, ce n'est que théoriquement que la codification systématique du domaine bâti limite les propriétaires et autres promoteurs; pratiquement, ce sont les usagers qui en sont victimes. La traduction physique des contraintes légales est de l'ordre de la domination disciplinaire. Elle énonce des impossibles qui s'expriment en interdits pour certains. Elle plie dans ses normes des parties du territoire urbain pour en interdire le séjour à ceux qui n'y sont plus prévus. De plus, l'apparition de spécialistes et de théoriciens de l'urba-

nisme prônant l'idée de l'inadéquation de l'ancienne ville amène l'Etat à entrer en matière sur la notion de «plan idéal». La ville est alors considérée comme un lieu vidé de son histoire, de sa culture et de la pratique de ses habitants. Entre 1900 et 1935, nombre de concours et projets ont comme prémisses la suppression des vieux espaces populaires: plan de rectification, d'embellissement et d'assainissement de Genève (1900), concours pour la reconstruction de la rive droite (1907), projet rive droite de Braillard (1932). Toutes, solutions dont la pioche est l'instrument majeur de mise en œuvre: «élaborer tout d'abord un plan idéal du quartier, sans tenir compte de ce qui existe, puis de chercher ensuite à adapter ce plan à l'état de choses existant de manière à ménager ce qui doit être conservé pour l'économie du projet.»¹⁵ Ce morceau d'anthologie de méthode de planification urbaine est heureusement resté sans exécution... les moyens financiers ayant manqué. C'est ainsi qu'on voulait re-faire la ville, c'est ainsi quand même qu'elle s'est transformée.

L'hygiénisme

L'idée de la ville-qui-ne-vapas vient de loin. La Genève du XIXe s. (mais c'est le fait de toutes les villes européennes) s'étrangle dans la promiscuité, dans l'entassement, dans l'encombrement, dans la raréfaction généralisée de l'espace des quartiers «intra muros». Aucun élément urbain (logement, immeubles, ateliers, rues, quartiers) ne peut plus contenir l'afflux des densités, en nombre, en poids, en dimension, en circulation conséquence de la concentration spatiale provoquée par la révolution industrielle. C'est le gonflement des densités – toutes les densités: hommes, choses, déchets, germes, vices – de l'état de «masse ouverte» à celui de «masse critique». La

ville est alors prise dans l'histoire naturelle de la vie, dont le système physique eau-air-lumière est la base de l'explication positiviste... qui nous amènera jusqu'en 1933 dans la Charte d'Athènes: «Le soleil, la verdure et l'espace sont les trois premiers matériaux de l'urbanisme.» Or, il faut faire éclater l'étroitesse, affronter le manque d'espace, résoudre sa raréfaction. Deux disciplines vont apparaître pour faire régner la Discipline: l'hygiénisme et l'urbanisme; un seul terme-clé les relie: Assainir. Depuis la violente épidémie de fièvre typhoïde de 1884, l'attention des hygiénistes est particulièrement portée vers les causes de morbidité du milieu urbain. Puis, parallèlement à la montée de la tuberculose (début XXe siècle), on formule l'équation: vieux quartier, misère = maladie, mort. Rapidement, l'aménagement urbain se confond avec «police sanitaire»: «pour donner satisfaction aux exigences modernes de l'hygiène et pouvoir enfin lutter avec efficacité contre la terrible tuberculose, cette maladie qui a, dans ces quartiers (les vieux...), de si solides assises que nous affirmons bien haut que seule la pioche pourra en avoir raison».¹⁶ Plus encore, une autre identité accuse l'espace populaire: logements-taudis = vices, désagrégation de la famille. L'aménagement urbain devient alors hygiène morale: «L'appartement a une influence considérable sur le moral et la santé des personnes qui l'occupent; ... s'il est insuffisant, désagréable et malsain, manquant d'air et de lumière, le père, après un dur labeur, est entraîné facilement à chercher au cabaret les satisfactions qu'il ne rencontre pas chez lui; la mère de famille n'apporte pas dans l'entretien cette propreté et ces soins qui rendent le séjour du «chez soi» agréable; ainsi comment empêcher les enfants de courir dans les rues et de subir les effets pernecieux d'une mauvaise fréquentation.»¹⁷

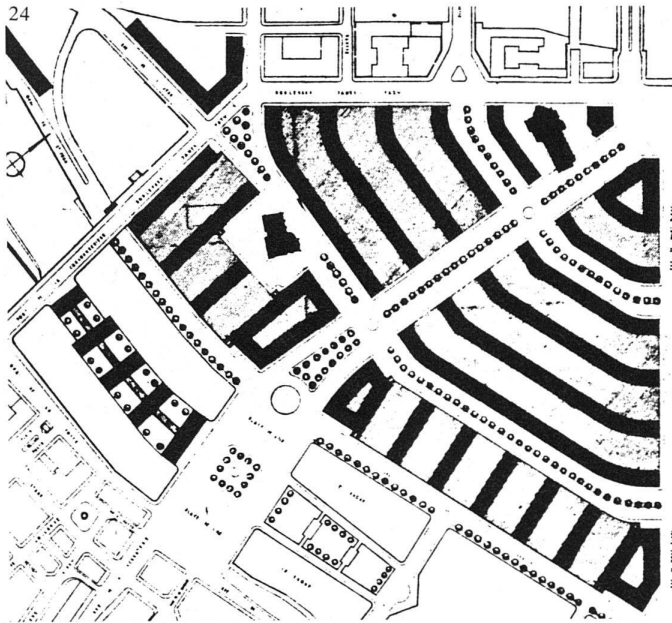
Et encore:

«Ce sont les quartiers propres et sains qui donnent les générations saines et vigoureuses.»¹⁸

23



24



23 Maurice Braillard: Projekt eines «Gesamtplans für 300 000 Einwohner» / Projet de «plan directeur permettant de loger 300 000 habitants» (1935).

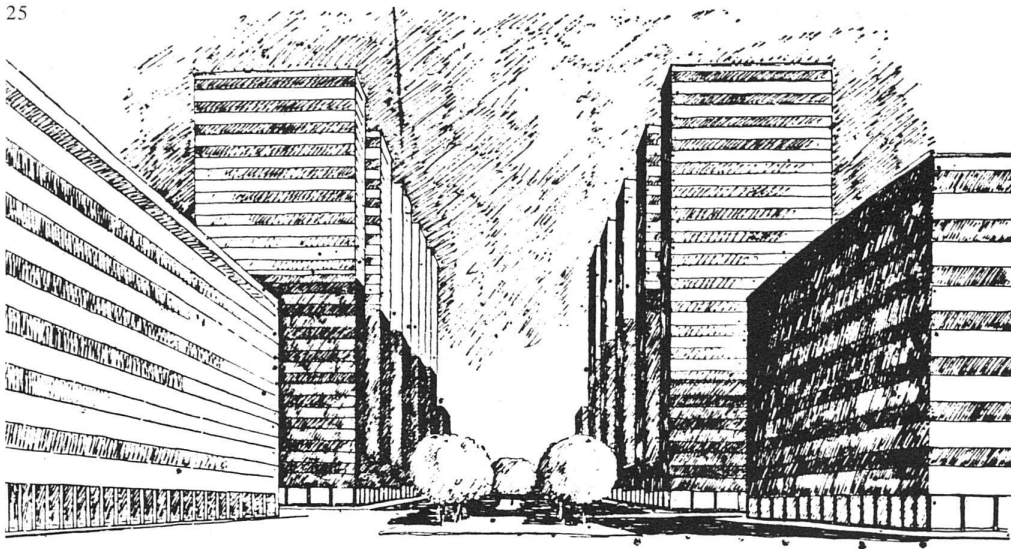
24, 25, 26 Maurice Braillard: Sanierungsprojekt für das Quartier Saint-Gervais / Projet de reconstruction du quartier Saint-Gervais (1932).

27 Quai du Seujet, im Hintergrund das Quartier Saint-Gervais / Quai du Seujet (um/vers 1920).

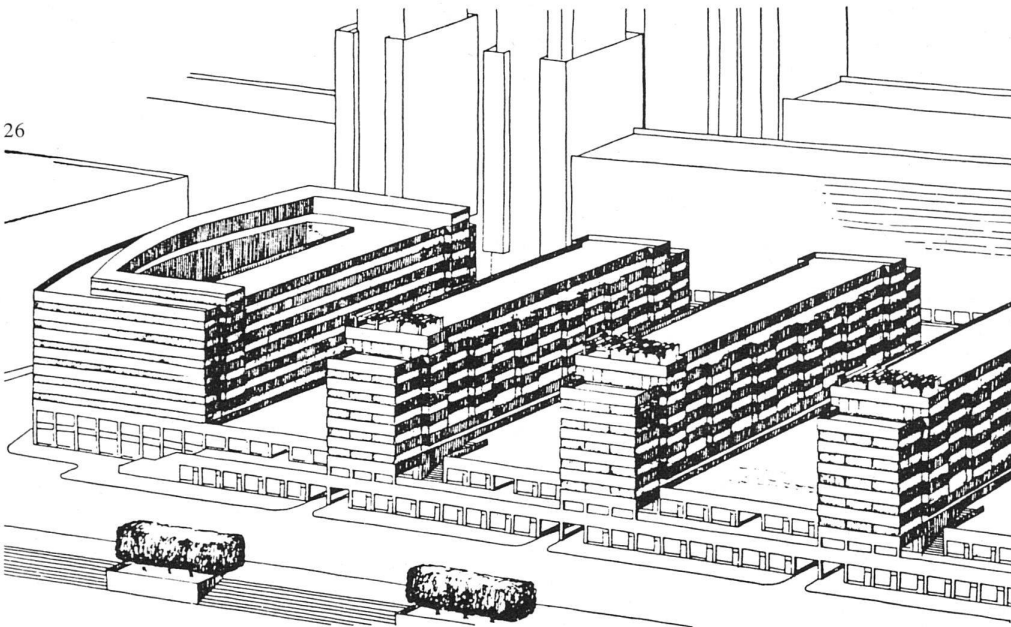
Pour remédier à cet état, une première démarche consiste à «vouloir savoir» ce qui se passe dans ces Foyers de contagion (épidémique, vicieuse, criminelle). Dès lors, c'est l'hygiène publique qui sous-tend conceptuellement

le savoir sur la ville et génère une série de décisions administratives pour dépister et confondre le Mal. En 1908, l'Etat met sur pied le Service d'Hygiène chargé, entre autres, de constituer le «Casier sanitaire de l'habitation du

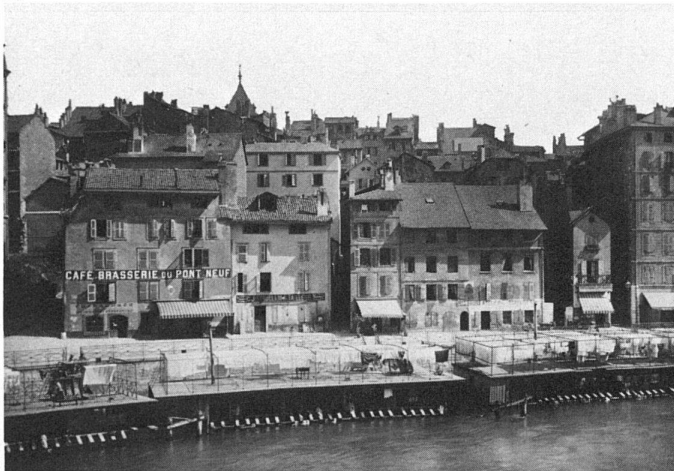
25



26



27



Canton de Genève» (enquête sur l'hygiène de tous les logements, sur le modèle de ce qui s'est fait dans d'autres villes, Londres, Paris, Lausanne, Zurich). Le pouvoir peut enfin déclarer en «connaissance de cause»: les mauvais quartiers tuent. On imagine aisément comment cet argument deviendra le bras de levier pour faire basculer les habitants hors de la ville, rendre absurde toute résistance. Dans son étude sur «la mortalité par tuberculose et l'insalubrité de l'habitation» (1913), le Dr

A. Cristiani, exploitant les données fournies par le Casier sanitaire, constate que la mortalité augmente principalement avec la densité d'occupants par pièce. Ce qui revient en fait à dire que la tuberculose frappe les pauvres. Mais on ne veut pas s'interroger sur les conditions sociales et économiques des habitants, on préfère accuser l'habitat et les quartiers populaires. Des parties entières de l'espace urbain sont alors disqualifiées et promises à la démolition. La démonstration des hygiénistes est alors le relais nécessaire entre le vouloir-faire des promoteurs et le pouvoir-faire de l'Etat. Sur le terrain, cela se traduit pas un nombre important d'interventions sur le thème général de la salubrité et de la circulation, pour lequel évidemment on fait valoir le but d'utilité publique. *Le Locataire* No 14 (du 18.1.1902) résume ainsi la situation: les promoteurs

«déclarent sans rire que l'intérêt particulier doit céder le pas à l'intérêt général... Il est invoqué par un groupe quelconque venant au nom de la loi dire aux occupants légitimes de ces immeubles: «ôte-toi de là que je m'y mette» et venant s'appuyer sur une pièce officielle (le décret d'expropriation) pour forcer des gens à lui céder leurs immeubles, sous le prétexte fallacieux de l'hygiène et de l'intérêt de la collectivité... Ce serait une œuvre d'utilité publique que de dire aux locataires actuels de ces maisons que vous prétendez malsaines: «Vous vivez dans de mauvaises conditions hygiéniques; nous allons vous bâtir des immeubles plus conformes aux intérêts de la santé publique et nous vous ferons des habitations dans lesquelles vous pourrez loger aux mêmes conditions ou à peu près, que celles dont vous jouissez actuellement.» Mais tel n'est pas le cas: les locataires de ces maisons doivent émigrer définitivement, car les locaux futurs ne sont plus à portée de leurs bourses. ... Nous voyons donc que cette utilité publique dont on nous étourdit les oreilles, ne se confirme pas dans la réalité et que ces consortiums démolisseurs et reconstituteurs sont des intermédiaires nuisibles tant au point de vue de l'hygiène publique que de l'argent dépensé en pure perte en subventions.»¹⁹

Ainsi l'initiative privée instrumentalise l'Etat pour substituer à des quartiers chargés



28 Massivsanierung / Rénovation massive. Plan des Nordhangs der Altstadt / Plan du versant nord de la Vieille Ville. Zustand 1900 / Etat 1900.

Parzellen, die von der Stadt im Jahre 1900 resp. 1930 gekauft wurden / Parcelles achetées par la Ville en 1900 et 1930.

Exproprierte Parzellen / Parcelles expropriées.

Grenze der Baubewilligungen / Limite des conventions

Die wichtigsten Bauvereinbarungen des Stadtrates von Genf / Les principales conventions entre le conseil administratif de la Ville de Genève et:

- A 27.7.1900 la «Société de Re-construction»
- B 27.7.1900 M. Cörte
- C 8.11.1904 la «Société Immobilière Centrale»
- D 25.6.1909 la «Société pour l'Exploitation d'Immeubles Urbains»
- E 7.12.1909 M. Roux
- F 10.3.1914 la «Société Madeleine Temple»
- G 31.3.1911 la «Société Immobilière d'Entreprise Commerciale»
- H 5.3.1912 MM. de Morsier et Weibel au nom de 9 sociétés immobilières
- I-I' 21.4.1914 la «Société Immobilière Centrale et la Société Immobilière Rive»
- J 16.11.1920 M. Naville
- K 20.10.1921 MM. Boissonaz, Lévy-Lemaître
- L 20.6.1924 MM. Roch, Martinet, Spinedi
- M 6.10.1922 M. J. Spinedi
- N 6.5.1927 M. J. Spinedi

29 Quartierplan, Zustand 1930 / Etat 1930.

Grenze des untersuchten Quartiers / Limite du quartier étudié.

Neubauten innerhalb des bestehenden Siedlungsmusters für die Altstadt / Immeubles reconstruits sur l'ancien tissu.

Durch die Stadt abgebrochene Altbauten / Immeubles démolis pour le domaine public hors lignes achetées par la Ville.

30 Nordflanke der Altstadt vor dem Massenabbruch; rechts die «Madeleine», links die Rue de la Fontaine, oben das alte Gefängnis und der Turm der Kathedrale Saint-Pierre / Le versant nord de la Vieille Ville avant les démolitions: à droite la Madeleine, à gauche la rue de la Fontaine, en haut l'ancienne prison et l'église Saint-Pierre.

31 Die Rue de la Fontaine vor dem Abbruch der Häuser hinter der «Madeleine» / La rue de la Fontaine avant la démolition des maisons derrière la Madeleine.



30



31



d'histoire, de culture, de vécu et de pratique populaire, les espaces «normalisés» de la centralité urbaine de Genève:
 – 1902... Opération du Passage des Lions-rue des Allemands
 – 1910... Opération Madeleine-Enfer-Croix-d'Or
 – 1913... Opération Rôtisserie-Traversière
 – 1915... Opération Madeleine-Limbes Purgatoire-Paradis-Fontaine-Verdaine
 – 1921... Opération Madeleine-Vieux-Collège-Croix-d'Or.

Certes, la salubrité et l'hygiène de ces quartiers n'étaient pas de premier ordre, certes on y était malade et on y mourait; mais il est surtout vrai que ceux qui y ont entrepris des opérations d'assainissement ont trouvé leur large profit. Plus encore, il est vrai qu'une fois vidé de sa population et transformé, l'espace du centre de Genève est plus proche de cette conception idéale de la ville du capital – spectaculaire et marchande – qui doit offrir la plus petite résistance à la vitesse, à l'échange et à l'ordre. Il est vrai enfin qu'à la veille de 1939, la centralité est constituée, conforme à un «centre de ville moderne»: grands magasins, cinémas d'exclusivité, restaurants prestigieux, commerces de représentations, bureaux, banques, ... mais plus d'habitants. Alors, est-ce cela l'hygiène?

Crise du logement – extension de la ville

Après la crise de «qualité», le problème du logement, de la ville se complique, après la guerre, d'une crise de «quantité»: la crise du logement. Le manque va provoquer l'éclatement. Jusqu'alors, les restructurations successives du tissu urbain transféraient la population dans un périmètre relativement restreint. La violence de la transformation de la ville se traduisait par un déplacement du centre au centre, puis, du centre vers les



32 Bilanz der Veränderungen der Stadt zwischen 1900 und 1945: Sanierung des Nordhangs der Altstadt, neue Quartierpläne / Bilan des transformations de la ville entre 1900 et 1945: opération du rénovation du versant nord de la Vieille Ville, constitution du tissu des quartiers.

faubourgs. A partir des années '50, le problème de la gestion de la ville est considéré dans l'ensemble du territoire du canton, la population sera alors «déportée». On traite des quantités, on imagine leur localisation, on prévoit des flux de communication, on analyse économiquement l'état foncier, on fait de «l'économie politique du territoire», on planifie: les logements seront construits à (ce qui est encore en 1955) la campagne, sur les terrains agricoles déclassés. En 1957, le Grand Conseil ratifie la loi générale sur l'organisation de «zone d'expansion et de développement» – pour le où-construire –, assortie d'un train de lois H.L.M. (loi Dupont, 1955, 57, 61) – pour le quoi-construire. Cela engendra les espaces normalisés et disciplinés des «grands

ensembles périphériques»: Tours de Carouge (1958–1963), Cité satellite de Meyrin (1961), Cité Nouvelle de Lancy-Onex (1961), la Gradelle (1963–1967), le Lignon (1964–1971).

Dans le même temps, mais avec une procédure de planification plus aléatoire, l'Etat, poussé par les exploitants de la crise du logement, adopte des plans d'aménagement pour l'urbanisation densifiée des grandes propriétés et quartiers de villas de la proximité immédiate de la Ville. On assiste alors au bouleversement d'environnements constitués dans la première moitié du XXe siècle. Par l'implantation mécanique d'immeubles-barre de fort gabarit, on casse l'espace de la moyenne bourgeoisie; finis les petits chemins, les murs, les haies, les jardins boisés et fleuris, fini le

charme discret: Champel, Malagnou, Florissant, Servette, Grand-Pré, Bouchet, etc. ... Regroupé en zones et quartiers, chaque standing est représenté dans cette nouvelle forme d'intervention «rénovante». Avec la construction des cités périphériques, ce développement de la ville marque l'«âge d'or» de l'industrie de la construction, la fortune de tous les affairistes inscrits dans ce processus – du promoteur au régisseur, de l'architecte à l'entrepreneur. Fort de la crise, on généralise le logement-marchandise soumis aux lois de la production industrielle: la quantité fonction du marché, la qualité fonction de la rentabilité du capital investi.

La rénovation du tissu urbain

Sur la voie tracée par les «urb-



33 Abbruch- resp. Sanierungsprojekt des Quartier des Eaux-Vives/Projet de démolition (ou rénovation) du quartier des Eaux-Vives. Nach/d'après *Rapport de la commission d'étude pour le développement de Genève*, 1948.

hygiénistes» du début du siècle, les spécialistes du développement urbain de l'immédiat après-guerre fantasment eux aussi. Ils veulent une Genève aseptisée, ordonnée, expurgée de son histoire. Encore une fois, on condamne les quartiers populaires, la cible sera alors les anciens faubourgs (Eaux-Vives, Pâquis et Plainpalais), refuges de la classe ouvrière:

«Le problème n'est pas ici de la conservation, mais de la reconstruction; il faut même l'appeler de l'assainissement, en regard de la banalité et de l'insalubrité de ces ensembles désordonnés. Ce problème se pose d'ailleurs dans toutes les villes; c'est celui du rajeunissement de la cité pour la rendre à nouveau saine et belle pour nos descendants si ce n'est pour nous.»²⁰

Mégalomanie ou totalitarisme? Eternel problème, on veut toujours que les pauvres habitent ailleurs qu'où ils vivent. Quel mépris et quelle arrogance envers la vie, la pratique populaire et le rapport à son espace. Pratiquement il n'en sera rien, mais le procédé est édifiant quant à la conception de ce que devrait être la

ville. Dans les années 50, à Saint-Gervais, c'est par un remarquable tir groupé d'interventions massives de rénovation que les pouvoirs publics et l'économie privée réalisent la transformation spatiale, sociale et fonctionnelle de l'ancien faubourg de la rive droite. En fait, il s'agit là de trois opérations d'assainissement pour lesquelles il y eut projets sur projets depuis le début du siècle. L'une particulièrement, «quartier du Seujet/Hôtel du Rhône», avait trouvé un début de réalisation en 1931 par le massacre du quartier et l'expulsion de ses habitants dans la perspective, à l'époque, de la restructuration de la rive droite. L'Almanach du Vieux-Genève de 1932 nous donne une description saisissante de ce qu'était la vie de ce quartier, remplacé vingt ans plus tard par un hôtel de luxe:

«Derrière ces fenêtres à meneaux et ces linteaux en accolade vivaient deux cents familles environ, de toutes nationalités et de toutes catégories. Ceux qui, à cause de la vétusté du quartier se figuraient naïvement que seuls vivaient dans ces vieilles habitations des propres-à-rien se sont gran-

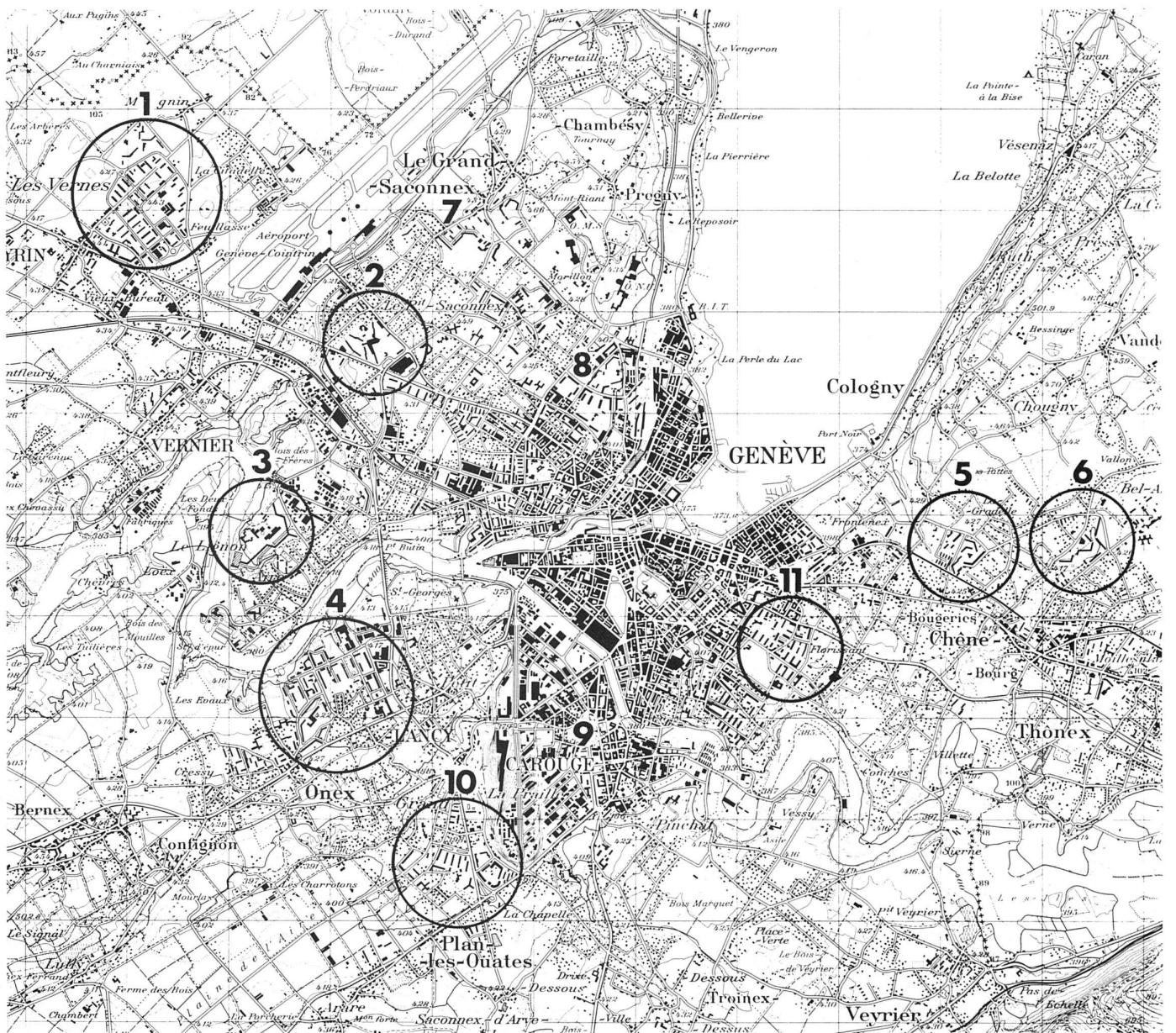
dement trompés. ... Les cafés, appelés bistrotts étaient nombreux et très fréquentés des habitants du quartier et d'ailleurs les principaux portaient comme enseigne: »le café du Pont-Neuf«, »chez Jean-Louis Mouille« où les habitués aimaient à venir jouer aux quilles dans le petit jardin (!) situé derrière la vieille maison. ... Toutes ces vieilles maisons de commerce ont dû quitter leur emplacement, non sans peine, pour se loger dans des arcades modernes et aux loyers plus modernes encore. ... Il y a des déménagements qui s'imposent; il y en a d'autres qui sont une folie ou une profanation. Il y a des séparations et des adieux qui sont inévitables; il y en a d'autres qui sont des crimes...»²¹

Il en sera de même pour les habitants du quartier du Cendrier par la construction de «Mont-Blanc Centre» (cinéma Plaza, building de bureaux-1953) et pour les habitants des Terreaux-du-Temple par la construction du Centre commercial administratif et locatif des Terreaux-Cornavin (1953) ainsi que pour ceux de la Place Grenus par la construction de la Placette (1960). Ces quatre opérations expriment de façon exemplaire le mécanisme de la «rénovation urbaine», terme trompeur qui recouvre une

écœurante réalité: une conception de la vie, de la ville qui disqualifie des quartiers populaires entiers; une concentration de la propriété foncière et des moyens de réalisation entre les mains d'un promoteur capitaliste ou d'une bureaucratie publique; une brutalité qui expulse les habitants et envoie les bulldozers pour «libérer» le terrain; pour enfin construire les signes extérieurs de l'appropriation de la ville par les forces de l'argent et du pouvoir.

Rénovation diffuse, cancer de la ville

L'ordinaire de Genève est encore aujourd'hui de l'ordre de la transformation. Dès 1900 sévit une forme de rénovation non pas nouvelle mais systématisée, modifiant tout, partout: la rénovation diffuse. Celle-ci, contrepoint des opérations massives de restructuration attaque l'espace sur tous les fronts, sur le mode de la tumeur, patiemment, cellule par cellule, gérée par la logique économique de la



34 Bilanz der Veränderungen seit 1945: Erweiterung, Grossüberbauungen, Satellitenstädte / Bilan des transformations après 1945: expansion, grands ensembles, cités périphériques.

Satellitenstädte / Cité satellites: Meyrin (1); Avanchet (2); Le Lignon (3); Onex (4); La Gradelle (5); Bel-Air (6).
 Grossüberbauungen / Grands ensembles: Saconnex (7); Vermont (8); Tours de Carouge (9); Grand Lancy (10).

rente masquée par l'idéologie du progrès et de la modernité. Tout y passe, immeuble par immeuble, parcelle par parcelle, rue par rue, carrefour par carrefour: ici c'est un immeuble locatif du début du siècle qui est substitué par un immeuble de bureaux, là c'est un trottoir qui se rétrécit et perd sa rangée d'arbres, là-bas c'est un bâtiment de 1930 que l'on transforme en résidence de luxe, à côté un entrepôt est

détruit pour laisser la place à un magasin de grande surface, etc. etc. etc. Ainsi, le centre et les quartiers traditionnels sont transformés: les Pâquis foisonnent d'hôtels, les Eaux-Vives voient disparaître les habitations populaires, Plainpalais est amputé de ses derniers espaces verts, la Jonction submergée par les administrations d'Etat. La transformation de la ville est radicale, non pas fracassante, car le plan

parcellaire n'est pas profondément modifié, mais la substitution point par point provoque une érosion du système urbain-complexe, un glissement vers la spécialisation des quartiers... vers la ville «unidimensionnelle».

Rénovations massives et restructuration

Dès 1965, alors que les promoteurs privés sévissent par

des opérations de logement à l'extérieur de la ville et par des opérations commerciales dans le centre, les pouvoirs publics entreprennent la densification des zones du tissu urbain considérées «inadaptées». Ainsi sont rasés des quartiers de petits immeubles, de villas, d'entrepôts et de locaux commerciaux: Cité, Jonction, Ernest-Pictet, le quai du Seujet, les Minoteries, Montchoisy, Amat-Buis-Roth-

35 a



35 a) G. Addor, Bolliger et Payot, architectes FAS/SIA: Überbauung/grand ensemble Le Lignon, Genève; b) Steiger Partner AG, W. Förderer und/et F. Amrhein: Überbauung/ensemble résidentiel Avanchet-Parc, Vernier-Genève (1969–77); c) J. Hentsch et J. Zbinden, architectes SIA: Überbauung/ensemble résidentiel. La Gradelle (1963–67).

schild. Mais, plus graves encore les opérations massives de restructuration du tissu urbain par lesquelles le massacre de la ville se consomme: à la Terrassière, à Rive, dans les Rues Basses, au pourtour de la Plaine de Plainpalais... aux Grottes. Toutes opérations dont la finalité, après avoir réuni les conditions à la «disqualification» du quartier, est l'implantation des équipements de la «société du capital». Le cas des Grottes est particulièrement édifiant, il montre la démarche des instances politico-administratives pour la préparation des conditions et la restructuration d'un quartier. Aujourd'hui cette zone est considérée par les autorités comme «îlot insalubre à éliminer». En réalité, le délabrement apparent des immeubles est la conséquence d'un processus d'«obsolescence calculée».

La stagnation-marginalisation différencie les Grottes des autres quartiers proches du centre soumis à la rénovation diffuse: ici, rien ne s'est fait depuis le début du siècle, ou presque. A l'origine involontaire, ce processus de dégradation est devenu volontaire, il n'a plus rien de «naturel»: le refus d'autorisation de nouvelles constructions et d'entretien des immeubles, existant par arrêtés législatifs sont les éléments-clé de ce processus de mise en réserve volontaire du quartier. La marginalisation et la dégradation qui s'ensuivent seront le prétexte pour justifier aux yeux de la population une opération d'envergure: raser le quartier passera pour «inéluçtable».

Détruire, disent-ils

La rénovation urbaine est le terrain privilégié des évidences et des oublis collectifs. Sa mise en perspective historique étonne car elle semble fonctionner par effacements successifs. Où le réel de la ville est piégé, comme dans un dessin animé, dans un processus de

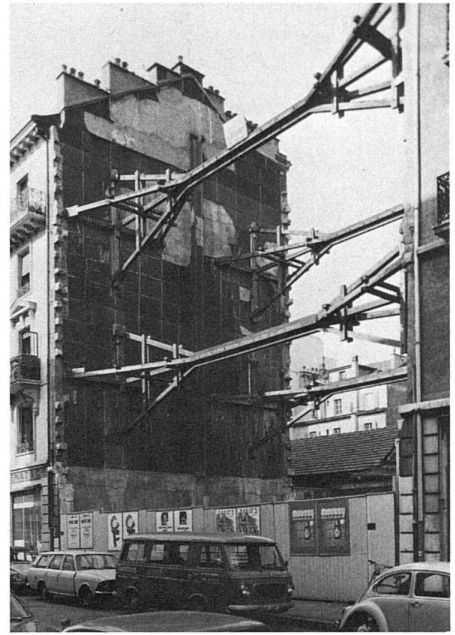
36



37



38a



38b



38c



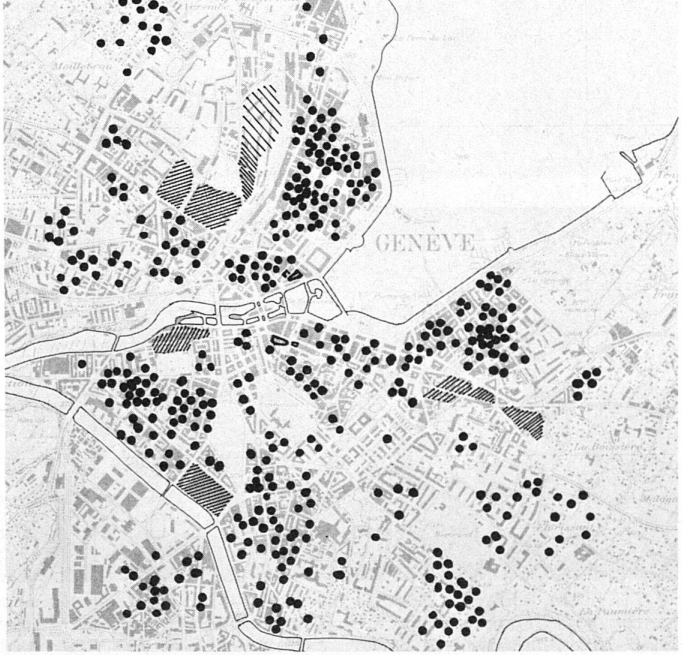
36 Place des Bergues, 1978: von vorne / devant ...
 37 ... und von hinten / et derrière.
 38 a) Quai des Bergues. b) Rue Kléberg. c) Rue de la Scie.
 39 Diffuse Sanierung / Rénovation diffuse.

«fondu-enchaîné» ... l'espace, les habitants, transformés par les agressions épisodiques auxquels ils sont soumis.

Interroger l'histoire de la transformation de Genève serait essentiellement se demander *pourquoi* il y a *volonté permanente de détruire la ville*. Pourquoi, toujours, les pouvoirs décrètent l'anéantissement de quartiers jugés malsains ou inadaptés? Or, si l'on veut raser les espaces complexes de la vie, c'est, sans doute, qu'ils ont une réalité dangereuse, impossible à ma-

triser, qu'ils narguent toutes sortes de pouvoir. Le Pouvoir ne s'y trompe pas. Les maniaques du rationalisme, de la fonctionnalité, de la propreté et de l'ordre trouvent par la transformation de la ville l'occasion de détruire sous couvert d'améliorer, d'aménager... mais, faut-il rappeler que ce n'est pas le seul lieu d'intervention de ce système qui épuise, sans scrupule, les hommes comme il use les objets et les «biens naturels». Sans délaisser les rapports sociaux et les luttes de classes qui le constituent et déterminent sa stratégie, le Pouvoir a besoin, pour exprimer sa puissance, d'un espace. La ville lui en fournit un – il y exerce sa violence et son arbitraire. Détruire, dit-il!

39



ALAIN LÉVEILLÉ

Genf 1850-1975

Indem sie mit Nachdruck darauf beharrten, das Festungsgelände in das städtebauliche Konzept einzubeziehen, steckten die Stadtväter um 1800 die Grenzen ab für ein «modernes Genf» – eine Stadt, die sich mit ihrer Zeit zu entwickeln vermochte und sich mit Elan in die wirtschaftliche Entwicklung des 19. Jahrhunderts hineinstürzte.

Die neuen Städtebauer hassten die engen Gassen, die eingeeengte Stadt, die in ihren eigenen Mauern gefesselt war. Man wünschte eine dem Verkehr geöffnete Stadt – eine Stadt mit Verkehr, in der der Güteraustausch und das Ortsveränderungsbedürfnis des einzelnen Bürgers zu

Elementen der sozialen und wirtschaftlichen Ordnung würden. Die Stadt Genf der zweiten Hälfte des 19. Jahrhunderts sollte der Klassenabhängigkeit und dem damit verbundenen Aberglauben des Quartiergeistes ein Ende setzen.

Hier nun beginnt die Aufgabe des Klassierens, des Richtigstellens (im Sinne der Gerechtigkeit): Was soll sich oben bewegen können, was unten – Fussgänger, Fahrzeuge; was für Häuser gehören an welche Strassen, alles gehört schliesslich an seinen Platz: die Plätze – und die Bürger.

Nun hat sich jedoch der Bau dieses «Neuen Genfs» nicht darauf beschränkt, dass man sich auf formale Spielereien und perspektivische Wirkungen konzentrierte. Die Boulevards, die sogenannten «Rond-points», die rechtwinklig angelegten Hauptverkehrsstrassen und die sie flankierenden Kolossalbauten verrieten immer noch den Charakter der alten Fortifikationen; sie dienten sozusagen als Masken für die finanziellen Transaktionen, die sich hinter den Kulissen abspielten. In Tat und Wahrheit ging es um Geld, ganz einfach, und nicht darum, ob ästhetische Kriterien und Einwohnerbedürfnisse ins

Gleichgewicht gebracht wurden.

Der Abbruch der nutzlos gewordenen Stadtbefestigungen zieht die Planung neuer Quartiere nach sich.

Es liegt auf der Hand, dass das Nebeneinander zweier grundverschiedener städtebaulicher Siedlungsmuster Konflikte zur Folge hatte. Zweifellos bemühte sich der Kantonsingenieur L. Blotnitzki darum, die Infrastruktur der Altstadt und jene der neuen Quartiere in Einklang zu bringen. So verschwanden zwischen 1850 und 1900 zahlreiche sogenannte «hinderliche» Bauwerke, um

dem zu neuer Bedeutung erweckten alten Stadtkern besseren Zugang zu ermöglichen. In diesem Zusammenhang erfolgte der Abbruch folgender Objekte: der Porte Cornavin 1849; der Porte Rive 1850; der Porte Neuve 1853; des Schlachthauses im «Quartier de la Tour Maitresse» 1850; des Kornhauses Longemalle-La-Grenette 1868; der alten Kaserne von Chantepoulet 1872; der sogenannten Holländerkaserne 1877; des Kornhauses von Rive 1898 – alles wichtige Zugänge zum Stadtkern.

In der gleichen Zeitspanne (als Stichworte gelten: Schleifen der Festungsanlagen – Bau der Vor-

orte – Ausbau der Verkehrswege) vollzog sich die Aufblähung des Eisenbahnnetzes. Unter dem Druck von Persönlichkeiten wie General Dufour, F. Bartholoney und C. Kohler kam in der Festung de l'Ecluse der Durchbruch für die Linie Paris–Lyon–Marseille (1858) zustande. Nach weit-schweifigen Diskussionen über den Standort des Bahnhofes – im Quartier Servette, in Saint-Jean, an der Porte des Pâquis oder in Cornavin – entschloss man sich schliesslich, der Stadtnähe wegen, für Cornavin. Schon allsogleich nach diesem durch fremdenverkehrspolitische Gründe bestimmten Entschluss erhob sich eine

Notes

¹ James Fazy, «Rapport sur un projet de loi sur les fortifications et sur l'agrandissement de la ville de Genève» in *Mémorial du Grand Conseil* du 5 mars 1849.

² *Rapport présenté au Conseil Administratif par la commission qu'il avait chargée d'étudier un projet de nouveaux quartiers sur les terrains des fortifications*, Genève, avril 1853.

³ *Les Mémoires de James Fazy*, éd. Celta, Genève 1947.

⁴ Fulpius au Conseil Municipal du 3

juin 1913.

⁵ *Mémorial du Conseil Municipal* des 20 août et 13 décembre 1850.

⁶ *Mémorial du Conseil Municipal* du 15 décembre 1850.

⁷ Voir fiche «Place Grenus».

⁸ *Donation par Monsieur le Baron de Grenus à la Ville de Genève*, brochure, Genève, 1847.

⁹ K. Marx, *Le Capital*, T.3, ch. XXV.

¹⁰ *Le Plan d'Extension de la ville de Genève par la Société pour l'Amélioration du Logement*, éd. Ch. Eggimann, Genève, 1897.

¹¹ «Loi générale sur les routes, la voirie, les cours d'eau, les mines et l'ex-

propriation» du 15 juin 1855.

¹² Souligné dans le texte.

¹³ W. Viellier (secrétaire de la S.A.L.) «La réforme du logement» in *Bulletin de la Société pour l'Amélioration du Logement (BSAL)* No 1, mai 1893, pp.21–23.

¹⁴ Dr Oltramare, «La Rectification des anciens quartiers» in *BSAL* 10/1900, p.361.

¹⁵ «Rapport de la commission – Fulpius, Braillard, Torcapel – pour l'élaboration d'un projet définitif pour les quartiers de la rive droite» in compte rendu du Conseil Administratif pen-

dant l'année 1930.

¹⁶ *Garde à vous!* 1914.

¹⁷ *Le Locataire* No 1, 19.10.1901.

¹⁸ Henry Baudin au Conseil Municipal du 11.7.1913.

¹⁹ *Le Locataire* No 14 du 18.1.1902, article signé K.C.

²⁰ *Rapport de la commission d'étude pour le développement de Genève mandatée par le Département des Travaux Publics 1948*, p.71; commission composée des cinq architectes J.M. Bommer, A. Bordigoni, A. Hoehel, E. Martin, J.-M. Saugey.

²¹ «Genève qui s'en va, Quai du Seujet, Rue du Temple» in *Almanach du Vieux Genève*, 1932, pp.39–43.

lebhaft Opposition von Quartieren, welche sich ungebührlich benachteiligt fühlten (rue des Pâquis, rue de Lausanne, rue des Eaux-Vives, rue Versonnex, boulevard Saint-Georges und rue du Stand). Tatsächlich erwog der Gemeinderat vierzig Jahre später die Verlegung des Bahnhofes nach Beaulieu, um jene

«Staumauer von Cornavin zu eliminieren und die ihr geopfert Quartiere von Montbrillant und die Grotten von Saint-Jean ihrer Fesseln zu entledigen. Die auf diese Weise frei werdenden Bauareale erlaubten die Errichtung eines modernen, sauberen und hygienisch einwandfreien Quartiers. Gleichzeitig würde die überbaute Stadtfläche grösser, und zwar seit der Niederlegung der Fortifikationen erstmals wieder.»⁴

Der Plan kam nicht zur Ausführung. Heute indessen ist Cornavin Zentrum einer Region, um die herum die Städtebauer die Sanierung des Quartiers «des Grottes» erwägen, um eine Ausdehnung des Geschäfts- und Verwaltungszentrums zu ermöglichen, weil der Bezirk mit dem Städte-schnellzug von Zürich und Basel, Ankunft Genf 09.40 Uhr, doch so angenehm zu erreichen wäre.

Die Renovation des Zentrums

Von 1830 an dominierten Säuberungsmassnahmen die Veränderungen in der Altstadt: Zuerst wurden die sogenannten «hautsbancs» – eine Art hölzerner Marktbuden, welche sich wenige Meter vor den Häusern der Rues Basses befanden – abgerissen (zwischen la Corratie und Rive). Damit wurde in den Strassen öffentlicher Raum gewonnen. Kleine Handwerker, Krämer und Trödler mussten weichen, um vermehrte Ordnung zu ermöglichen.

«Man kann sich kaum etwas Hässlicheres vorstellen als diese schmutzigen Baracken, die nur schmale Durchgänge offen liessen und zahlreichen Übeltätern leichte und willkommene Gelegenheiten zur Flucht boten – und das in einer der bedeutendsten Strassenzüge unserer Stadt.»⁵

Um 1860 war die Generalreinigung vollzogen, aber das Kleingewerbe fand nicht – wie man ihm versprochen hatte – in den neuen Quartieren Unterkunft, sondern verzog sich in die Enge von Saint-Gervais oder der Madeleine... bis es dann auch von dort wiederum vertrieben wurde. Gerade in Saint-Gervais wurde 1862

eine Grossaktion in Angriff genommen, und zwar zwischen der rue de Coutance und der rue J.-J. Rousseau: Man schuf den Durchbruch der rue de Grenus und den Platz gleichen Namens, indem man das Zentrum des Häuserblocks auskernte. Es handelte sich dabei um eine erste Realisation des bereits 1848 von Samuel Darien skizzierten Projektes. Er war seinerzeit der Meinung gewesen, dass in den alten, verschachtelten Armenquartieren Raum für neue Bürgerhäuser geschaffen werden müsse und nicht anstelle der Festungswerke, die er erhalten wollte. Sein grosses Vorbild war Haussmann, in dessen Sinn und Geist er das Stadtbild von Genf umformen wollte, mittels Strassendurchbrüchen und Platzanlagen, von den Terreaux-de-Chantepoulet bis zum Quai du Seujet und von der Place de Bel-Air bis zur Tour Maitresse. Ein Jahr zuvor, anlässlich der Schenkung eines Teils seines Vermögens an die Stadt Genf, überband der Baron de Grenus⁷ der Stadt gewisse Auflagen städtebaulicher Art, hinter denen man unschwer die Gedanken von Darien feststellen kann. Die Ansichten des Barons waren freilich etwas allzu illusorisch, denn der Kapitalzins reichte gerade aus, um die Place Grenus zu realisieren.

Man kann also sagen, dass in jenen Jahren die Stadt Genf gründlich modifiziert wurde, und man spürt, dass der Staat sich zum Treuhänder für den Städtebau berufen fühlt, und zwar in dem Sinne, dass er Mittel und Wege sucht, die Stadt den Anforderungen der kapitalistischen Wirtschaft anzupassen.

Die staatliche Stadtplanung und die Planer

Am 15. Juni 1895 verabschiedete der Grosse Rat das «Gesetz über den Strassenbau, den Strassenunterhalt, das Bauwesen, die Wasserversorgung, die Steinbrüche und die Enteignungen». Damit fiel ein Startschuss. Der Staat gab sich die legalen Befugnisse für die Kontrolle des Bauwesens, und er hatte das Recht, im Interesse der Allgemeinheit über Grund und Boden zu bestimmen und «im Geiste neuer wissenschaftlicher Erkenntnisse stadtplanerisch zu handeln».¹⁰

Damit beginnt die Epoche, wo man alle städtebaulichen Ent-

wicklungen und Veränderungen in den Griff zu bekommen bemüht ist – selbstverständlich geschieht alles «im öffentlichen Interesse», aber das ruft natürlich Schwierigkeiten auf den Plan. Das kleine und mittlere Bürgertum lehnt sich gegen die Beschneidung seiner Besitzerrechte auf, und das Kapital opponiert gegen den Eingriff in das Spiel zwischen Angebot und Nachfrage auf dem Immobilienmarkt. Die Arbeiterschaft mischt sich nicht in diese Diskussionen ein... alle äussern sich zu ihren Gunsten, das Grossbürgertum nimmt eine abwartende Haltung ein. Schliesslich entwickelt sich dann die ganze gesetzgeberisch-planerische Bewegung unter dem Einfluss einiger wohlwollender Philanthropen der «Société pour l'Amélioration du Logement» (S.A.L.) (Gesellschaft zur Verbesserung der Wohnverhältnisse).

Seit 1900 wurden praktisch ohne Unterbruch neue Gesamtpläne ausgearbeitet, überdies erliess die Stadtverwaltung rechtsverbindliche Ausführungsvorschriften, welche vom Souverän gutgeheissen worden waren, wobei die systematische Kodifizierung das Ihre beitrug:

- Schaffung des Büros für den städtischen Vergrösserungsplan im Jahre 1919;
- Baugesetz bezüglich verschiedener Anlagen im Jahre 1924;
- Gesetz über die Ausweitung der Verkehrswege und die Erschliessung einzelner Quartiere oder Gebäulichkeiten im Jahre 1929;
- Richtplan im Jahre 1935;
- Gesetz über die Bauzonen im Jahre 1940.

Zwischen 1900 und 1935 ist im Zusammenhang mit der Veränderung des Stadtgefüges eine Interessengemeinschaft zwischen Planung und Rechtsverfügungen ersichtlich, welche eine Vereinheitlichung des Stadtbildes anvisiert. Man träumt von einem radikalen Erneuerungsprozess und bezieht sich dabei auf das grosse Beispiel:

«Nehmen Sie sich Paris zum Vorbild! Das heutige Paris entstand aus einer dreckigen, winkligen, qualvollen Stadt und ist das Werk zweier Persönlichkeiten: Haussmann und Alphand! Was hat diese beiden im wesentlichen charakterisiert? Vor allem die grosse Gabe der Voraussicht künftiger Entwicklungen, die Verfolgung wohlfundierter Leitideen, unbekümmert um alle sekundären Nebenwirkungen... Alphand besonders verwirklichte

zielstrebig das, was er sich vorgenommen und als richtig erkannt hatte, und scherte sich keinen Deut um Kleinigkeiten oder um Fragen der Geldbeschaffung»¹⁴

... oder gar um menschliche Probleme. Was diese ersten Planer ausschliesslich verfolgten, das war, Genf im Interesse der Allgemeinheit neu zu gestalten. Nun ist aber die systematische Kodifikation der Baubewilligung mit Bezug auf die Grundbesitzer oder andere Bauherrschaften reine Theorie, und in der Praxis sind die Bewohner die Opfer. Die praktische Anwendung der legalen Vorschriften wird zum disziplinarischen Verfahren. Ganze Stadtteile werden dem Diktat dieser Normen unterworfen, mit dem Resultat, dass all jenen, welche unerwünscht sind, der Aufenthalt verunmöglicht wird. Dazu kommt, daß, je mehr Spezialisten und Theoretiker im Bereich der Stadtplanung damit auftrumpfen, dass die Stadt ihre Aufgabe nicht mehr erfülle, desto entschlossener der Staat zum Allerweltsmittel des «Idealplans» greift. Die Stadt als solche wird von ihrer Geschichte, ihrer Kultur und dem Verhalten ihrer Bürgerschaft losgelöst. Zwischen 1900 und 1935 haben zahlreiche Wettbewerbe die Auflage, alte Wohnquartiere zu eliminieren: der Plan zur Berichtigung, Verschönerung und Sanierung von Genf (1900); der Wettbewerb für die Neugestaltung des rechten Rhoneufers (1930) und des linken Rhoneufers von Brailard (1932), und überall wurde die Spitzhacke zum wichtigsten Werkzeug; es hiess

«... einen Plan für ein Idealquartier auszuarbeiten ohne Rücksicht auf bestehende Bauten; sodann ist dieser Plan den Gegebenheiten anzupassen, damit einigermassen wirtschaftlich gebaut werden kann.»¹⁵

Glücklicherweise blieb diese Methode reine Theorie, weil das nötige Geld fehlte. Aber dies war damals die Vorstellung, wie die Stadt neu zu gestalten wäre, und manches wurde in diesem Sinne umgebaut.

Der Hygienekult

Der Gedanke einer nichtfunktionierenden Stadt reicht weit zurück. In der Stadt Genf des 19. Jahrhunderts – aber das gilt für alle europäischen Städte – erstickte man in der Enge des Zusammenlebens, der Verschachtelung und der gegenseitigen Be-

hinderung; Platz war zur Seltenheit geworden innerhalb der Quartiere «intra muros».

Es galt also, die Enge zu sprengen, dem Raum­mangel zu begegnen und Mittel und Wege zu dessen Überwindung zu finden. Zwei neuartige Disziplinen treten in Erscheinung: der Hygienekult und die eigentliche Stadtplanung – beide sind durch etwas Gemeinsames verbunden: den Willen zur Sanierung. Seit der heftigen Typhusepidemie des Jahres 1884 gilt das Interesse der Hygieniker vor allem den Sterblichkeitsursachen im städtischen Milieu. Und infolge der Zunahme der tuberkulösen Erkrankungen zu Anfang des 19. Jahrhunderts gelang man zur Formel: Alte Quartiere und Armut = Krankheit und Tod. Schon bald werden «Stadt­sanierung» und «Sanitätspolizei» zu fast identischen Begriffen:

«Um den modernen hygienischen Anforderungen zu genügen und endlich mit einigem Erfolg die Tuberkulose zu bekämpfen, diese Krankheit, welche in den alten Quartieren ihre idealen Brutstätten findet, ist man auch höchsten Ortes davon überzeugt, dass nur die Spitzhacke in Frage kommt.»¹⁶

Aber auch andere Kriterien sprechen gegen die Altwohnungen: Es sind Zufluchtsstätten des Lasters, die Familien zerfallen, und damit wird die Stadt­sanierung zu einem moralischen Anliegen. Zu allererst ging es darum, in Erfahrung zu bringen, wie sich denn das Leben in diesen Brutstätten von Krankheiten, Lastern und Verbrechen abspielte. Von da an beschäftigten sich die öffentlichen Gesundheitsorgane und -institutionen mit diesen Problemen, und es wurden zahlreiche Erlasse veröffentlicht, die Remedur schaffen sollten. Im Jahre 1908 rief der Staat den «Hygienischen Dienst» ins Leben, dem unter anderem die Pflicht oblag, ein «Verzeichnis über die sanitarischen Verhältnisse in den Wohnhäusern des Kantons Genf» anzulegen. (Die Untersuchung sollte alle Wohnungen erfassen, entsprechend den Massnahmen ähnlicher Art, wie man sie in London, Paris, Lausanne und Zürich bereits durchgeführt hatte.) Schliesslich kam die Regierung «in Kenntnis der Verhältnisse» zum Schluss: Ungesunde Quartiere sind tödlich. Man kann sich leicht vorstellen, dass man damit ganze Scharen von Einwohnern aus der Stadt vertrieb. In seiner

Studie *La mortalité par tuberculose et l'insalubrité de l'habitation* (Die Tuberkulosesterblichkeit im Zusammenhang mit ungesunden Wohnverhältnissen) wertete der Arzt Dr. A. Cristiani 1913 die Ergebnisse des oben erwähnten Untersuchungsberichtes aus und kam dabei zu der Feststellung, dass die Sterblichkeit mit der Wohndichte prinzipiell zunimmt. Damit wird der Satz bewiesen, wonach die Tuberkulose vor allem eine Krankheit der Armen ist. Aber man will sich nicht über die sozialen und wirtschaftlichen Lebensbedingungen der Bewohner informieren, sondern man richtet die Klage gegen die Wohnbedingungen. Deshalb wird ganzen Quartieren die Wohnbarkeit als nicht zumutbar abgesprochen, und sie werden zum Abbruch verurteilt. Was die Hygieniker aufs Tapet gebracht hatten, wird damit zum Bindeglied zwischen dem, was die Liegenschaftsspekulanten wünschten, und dem, was der Staat konnte.

Krise auf dem Wohnungsmarkt – Ausweitung der Stadt

Auf die «qualitative» folgte die «quantitative» Krise: die Krise auf dem Wohnungsmarkt, denn nach Ende des Zweiten Weltkrieges wird das Wohnungsangebot prekär. Die vorangegangenen baulichen Umstrukturierungen hatten die Wohnbevölkerung zwar weitgehend verdrängt, aber doch nur in relativ benachbarte Regionen. Aber mit Fortschreiten der innerstädtischen Bautätigkeit verschoben sich die Wohnbezirke immer weiter nach aussen. Seit den fünfziger Jahren umfasst die Stadtverwaltung praktisch das ganze Kantonsgebiet. Man überwacht alle Bautendenzen und Bevölkerungsfuktuationen bis in die Einzelheiten; man stellt Wirtschaftlichkeitsberechnungen auf, man spricht von einer «Ökonomie der Bauzonen», und man plant. Bereits 1955 baut man in zweckentfremdeten Landwirtschaftsgebieten. 1957 verabschiedet der Grosse Rat das Rahmengesetz über die «Expansions- und Entwicklungszonen», in welchen das Wohn-Bauen und das Wie-Bauen definiert werden (Dupont-Gesetz 1955, 1957 und 1961). Damit werden die grossen peripheren Überbauungen möglich: Tours de Carouge (1958–1963), Satellitenstadt Meyrin (1961), Cité

Nouvelle von Lancy-Onex (1961), la Grabelle (1963–1967) und Le Lignon (1964–1971).

Gleichzeitig, aber im Rahmen einer weniger ausgeprägten Planung, erliess der Staat Überbauungs-Richtpläne für die bessere Nutzung der in unmittelbarer Stadtnähe gelegenen Grossbesitzungen und Villenviertel, und zwar unter dem Druck der Nutzniesser des Wohnungsmangels. Damit geriet Unordnung in die stadtnahen, zu Anfang unseres Jahrhunderts bebauten Regionen. Durch den Bau von normierten Riesen-Wohnblöcken wurde das Wohngebiet des mittleren Bürgertums verunstaltet – Schluss mit den verträumten Wegen, mit den alten Mäuerchen, den Hecken und den Gärten voller Blumen; Schluss mit dem liebenswerten Charme in Champel, Malagnou, Florissant, Servette, Grand-Pré, Bouchet usw.... Heute gilt der Quartierplan, der jeden Quadratmeter Bodens erfasst und klassiert. Der Bau der Satellitenstädte begründet das «Goldene Zeitalter des Baugewerbes» und den Reichtum all jener, welche die Karten mitmischen, vom Bauherrn bis zum Wohnungsvermittler, vom Architekten bis zum Bauunternehmer. Aus Krisengründen unterstellt man den Wohnungsmarkt den Regeln der industriellen Produktion: Die Quantität entspricht dem Marktbedürfnis, die Qualität der Rendite des investierten Kapitals.

Die Renovation des Stadtgefüges

Als Nachfolger der Stadthygieniker zu Beginn unseres Jahrhunderts pflegen auch die Spezialisten der modernen Stadtentwicklung unmittelbar nach dem Zweiten Weltkrieg ihre Phantasien; sie verlangen ein aseptisches, geordnetes und von seiner historischen Tradition befreites Genf. Ein neues Gesetz verdammt die volkstümlichen Quartiere der alten Vorstädte wie Eaux-Vives, Pâquis und Plainpalais, die Refugien der Arbeiterklasse:

«Es geht hier nicht ums Erhalten des Bestehenden, sondern um Neubauten, ja, man kann sogar von Sanierungen sprechen in Anbetracht der Abbruchqualität dieser unordentlichen Überbauungen. Übrigens kennen alle Städte diese Probleme; es geht darum, die Stadtbilder zu erneuern und zu verschönern, zur Freude unserer Nachfahren und vielleicht sogar zu unserer eigenen Freude.»²⁰

Den Bewohnern des Quartiers von Cendrier erging es ähnlich, denn dort entstand anstelle der alten Häuser das «Mont-Blanc Centre» mit dem Kino Plaza und Bürokomplexen (1935), und auch die Bewohner von Terreaux-du-Temple, wo das Handels-, Verwaltungs- und Wohnzentrum Terreaux-Cornavin entstand (1953), und die Bewohner rund um die Place Grenus, wo 1960 das Warenhaus Placette errichtet wurde, erlitten dasselbe Schicksal.

Diffuse Renovationen – ein Krebsübel der Stadt

Heute noch ist der Umbau in Genf an der Tagesordnung. Verheerend wirkt sich jedoch seit ungefähr 1900 die zwar nicht neuartige, aber systematische diffuse Renovation aus. Diese verzichtet auf massive Aktionen, sondern wuchert – wie Krebsmetastasen – an allen Fronten langsam und Schritt für Schritt, gesteuert von wirtschaftlichen Überlegungen, und maskiert das Vorgehen mit Argumenten wie Fortschritt oder Modernisierung. Haus um Haus, Parzelle um Parzelle, Strasse nach Strasse, Innenhof nach Innenhof müssen dran glauben. Und was noch vor wenigen Jahren ein Wohnhaus war, ist – fast un­be­merkt – zum Bürogebäude geworden; anderswo wird ein Trottoir seiner Bäume beraubt; an anderer Stelle verwandelt sich ein Wohnblock der dreissiger Jahre in ein Luxus-Apartmenthaus, und gleich nebenan mausert sich ein Lagerhaus zum Supermarket durch, usw., usw., usw.

Auf diese Weise werden die alten Quartierzentren umfunktioniert: in Les Pâquis floriert das Hotelgewerbe, Les Eaux-Vives verlieren ihre preiswerten Wohnungen, in Plainpalais amputiert man die letzten Grünflächen und in La Jonction wuchern die Bauten der Staatsverwaltung. Die Umgestaltung der Stadt ist radikal, aber sie vollzieht sich in aller Stille, und der Parzellierungsplan wird nicht entscheidend verändert, aber durch schrittweise Substitutionen wird das ganze gewachsene Gefüge einer in Jahrhunderten gewachsenen Stadt unterspült. Langsam kommt es zu einer Spezialisierung der einzelnen Stadtbezirke... zu einer «eindimensionalen Stadt».

(Anmerkungen: vgl. S. 29) ■